

## UNIVERSITE OUAGA II

Centre d'Etudes, de Documentation  
et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

# REVUE ECONOMIQUE ET SOCIALE AFRICAINE

Série Sciences Économiques

Pauvreté, inégalité et croissance économique au Sénégal  
**Allé Nar DIOP**

Foreign aid in education and gender equality in developing  
countries  
**Eugénie MAIGA**

Urbanisation et gestion des déchets solides en Afrique de  
l'Ouest : cas de la pré-collecte des déchets ménagers au  
Burkina Faso  
**Safiétou SANFO**

Analyse des stratégies de survie des exploitations agricoles  
de cacao au sud-ouest ivoirien : une approche selon  
l'origine des producteurs  
**Maxime Tano ASSI**

La REVUE CEDRES-ETUDES « séries économiques » publie, semestriellement, en français et en anglais après évaluation, les résultats de différents travaux de recherche sous forme d'articles en économie appliquée proposés par des auteurs appartenant ou non au CEDRES.

Avant toute soumission d'articles à la REVUE CEDRES-ETUDES, les auteurs sont invités à prendre connaissance des « recommandations aux auteurs » (téléchargeable sur [www.cedres.bf](http://www.cedres.bf)). Les articles de cette revue sont publiés sous la responsabilité de la direction du CEDRES. Toutefois, les opinions qui y sont exprimées sont celles des auteurs.

En règle générale, le choix définitif des articles publiables dans la REVUE CEDRES-ETUDES est approuvé par le CEDRES après des commentaires favorables d'au moins deux (sur trois en générale) instructeurs et approbation du Comité Scientifique.

La plupart des numéros précédents (59 numéros) sont disponibles en version électronique sur le site web du CEDRES [www.cedres.bf](http://www.cedres.bf)

La REVUE CEDRES-ETUDES est disponible au siège du CEDRES à l'Université de Ouagadougou dans toutes les grandes librairies du Burkina Faso et aussi à travers le site web : [www.cedres.bf](http://www.cedres.bf)

## **DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Pr Idrissa M. OUEDRAOGO, *Université Ouaga 2*

## **COMITE EDITORIAL**

Pr Pam ZAHONOGO, *UO2 Editeur en Chef*

Pr Yves ABESSOLO, *Université Yaoundé II*

Pr Denis ACCLASATO, *Université d'Abomey Calavi*

Pr Akoété AGBODJI, *Université de Lomé*

Pr Chérif Sidy KANE, *Université Cheikh Anta Diop*

Pr Médard MENGUE BIDJO,  
*Université Omar Bongo*

Pr Mathias Marie Adrien NDINGA,  
*Université Marien N'Gouabi*

Pr Jean Louis NKOULOU NKOULOU  
*Université Omar Bongo*

Pr Abdoulaye SECK, *Université Cheikh Anta Diop*

Pr Charlemagne IGUE, *Université d'Abomey Calavi*

## **SECRETARIAT D'EDITION**

Dr Samuel Tambi KABORE, *UO2*

Dr Théodore Jean Oscar KABORE, *UO2*

Dr Jean Pierre SAWADOGO, *UO2*

Dr Kassoum ZERBO, *Université Ouaga 2*

## **COMITE SCIENTIFIQUE DE LA REVUE**

Pr Géro Fulbert AMOUSSOUGA,  
*Université d'Abomey Calavi*

Pr Abdoulaye DIAGNE,  
*Université Anta Diop*

Pr Adama DIAW,  
*Université Gaston Berger de Saint Louis*

Pr Albert ONDO OSSA,  
*Université Omar Bongo*

Pr Mama Ouattara, *Université Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)*

Pr Idrissa OUEDRAOGO, *UO2*

Pr Kimséyinga SAVADOGO, *UO2*

Pr Gnderman SIRPE, *UO2*

Pr Nasser Ary TANIMOUNE, *Université d'Ottawa (Canada)*

Pr Gervasio SEMEDO, *Université de Tours*

Pr Pam ZAHONOGO, *Université Ouaga 2*

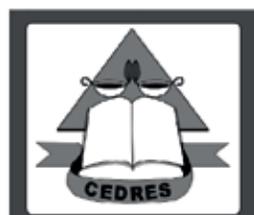
Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)

03 BP 7210 Ouagadougou 03. Burkina Faso. Tél. : (+226) 25 33 16 36

Fax : (+226 25 31 26 86) – Email : [lecourrier@cedres.bf](mailto:lecourrier@cedres.bf), Site web : [www.cedres.bf](http://www.cedres.bf)

# **UNIVERSITE OUAGA II**

Centre d'Etudes, de Documentation et de Recherche Economiques et Sociales (CEDRES)



## **REVUE CEDRES-ETUDES**

Revue Economique et Sociale Africaine

## **REVUE CEDRES-ETUDES**

**Série Sciences économiques - N°61**

1<sup>er</sup> Semestre 2016



# SOMMAIRE

Pauvreté, inégalité et croissance économique au Sénégal.....	10
<i>Allé Nar DIOP</i>	
Foreign aid in education and gender equality in developing countries.....	30
<i>Eugénie MAIGA</i>	
Urbanisation et gestion des déchets solides en Afrique de l'Ouest : cas de la pré-collecte des déchets ménagers au Burkina Faso.....	64
<i>Safiétou SANFO</i>	
Analyse des stratégies de survie des exploitations agricoles de cacao au sud-ouest ivoirien : une approche selon l'origine des producteurs.....	76
<i>Maxime Tano ASSI</i>	



---

## EDITORIAL

Ce premier numéro de l'année 2016 est toujours sous le sceau de la persévérance. La recherche en sciences économique poursuit son bonhomme de chemin. Par ce numéro le CEDRES réaffirme sa régularité et son positionnement comme revue de qualité aussi bien sur les questions traitées que sur le modèle de publication. Le numéro 61 paraît avec quatre articles. Il est varié dans ses spécialités avec des sujets portant sur la croissance, l'éducation et le genre, la gestion des déchets urbains .

Le premier article, de Allé Nar Diop (Université Cheick Anta Diop) traite des questions de répartition des fruits de la croissance au Sénégal. L'auteur montre que la croissance ne contribue pas à réduire la pauvreté mais relève que la croissance pro-pauvre est au rendez-vous sur la période 2005 à 2011. Diop souhaite une plus grande redistribution des fruits de la croissance en faveur du monde rural.

Le deuxième article revient sur l'éducation, le genre et l'équité. L'auteur Eugénie Maïga (Université de Koudougou), évoque la capacité de l'aide étrangère à favoriser l'égalité des sexes en matière d'éducation dans les pays en développement. L'auteur montre, d'une part, que l'aide globale affectée à l'éducation n'a aucun effet sur la parité au primaire mais a des effets négatifs sur la parité des sexes au secondaire et supérieur et d'autre part les aides spécifiques n'ont aucun impact spécifique quel que soit le niveau d'études.

Le troisième article est l'œuvre de Safiétou Sanfo (Université Ouaga2). Elle aborde la question environnementale de l'organisation de la pré-collecte des déchets en milieu urbain. Par ses travaux, l'auteur montre que c'est un secteur peu formel et inefficace dans l'atteinte des objectifs de salubrité mais aussi dans l'amélioration du pouvoir d'achat des employés.

Le dernier article de ce numéro traite de l'exploitation du cacao en côte d'ivoire selon les origines des exploitants et des mesures d'adaptation aux perturbations qu'a connu le secteur. Il met en lumière les problèmes sociaux entre populations d'origine burkinabè et autochtones et les effets des changements climatiques sur les performances du secteur.

**Pr Idrissa OUEDRAOGO**

Directeur de Publication



**Urbanisation et gestion des déchets solides en  
Afrique de l'Ouest : cas de la pré-collecte des déchets  
ménagers au Burkina Faso**

Safiétou SANFO

*Université Ouaga II. UFR/Sciences Economiques et de Gestion.  
Laboratoire d'Analyse Quantitative Appliquées au Développement-Sahel (LAQUAD-S).  
Email : [Safi.sanfo@laposte.net](mailto:Safi.sanfo@laposte.net). Tel : +226 79 26 48 50.*

## Résumé

Cet article analyse le secteur de la pré-collecte des déchets solides et sa contribution à l'amélioration des conditions socio-économiques des femmes pré-collectrices au Burkina Faso. Des données secondaires et primaires collectées auprès des experts, des associations et des ménages et auprès des femmes pré-collectrices ont permis une analyse statistique. Les résultats montrent : (i) un secteur peu connu et peu formel avec un soutien relativement faible de l'Etat; (ii) une organisation peu efficace avec du matériel peu moderne, (ii) des femmes pré-collectrices peu alphabétisées, peu formées et non scolarisées avec des revenus en dessous du SMIG. L'étude conclut avec des recommandations pour mieux structurer le secteur et permettre une pré-collecte efficace des déchets pour un environnement urbain salubre.

**Mots Clés :** Urbanisation, Déchets solides, Gestion, Pré-collecte, Afrique, Burkina Faso.

# **URBANISATION ET GESTION DES DÉCHETS SOLIDES EN AFRIQUE DE L'OUEST :** *CAS DE LA PRÉ-COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS AU BURKINA FASO*

## **Introduction**

La gestion des déchets solides constitue un des défis majeur que l'Afrique doit relever dans les prochaines années (World Bank, 1999). Avec la croissance économique et démographique, la production des déchets des pays africains va certainement accroître (Kempf, 2012). La production des déchets, la croissance de la population et du revenu semblent être liées (UNEP, 2011). Dans les pays sous-développés, le manque de ressources financières explique souvent une collecte peu appropriée, l'inefficacité dans l'organisation, la gestion et dans le traitement des déchets. En Côte d'Ivoire par exemple, le secteur de la gestion des déchets souffre d'un manque d'efficacité (Madou, 2014). Dans la plupart des pays en développement, les lois sont peu respectées et les méthodes communes les plus utilisées sont les décharges incontrôlées et inappropriées, ce qui constitue une menace pour la santé humaine et pour l'environnement (UNEP, 2011; WHO, 2007).

Les dépôts non contrôlés des ordures empêchent le drainage des eaux de pluies, provoquent des inondations, polluent les eaux, augmentent les risques de maladies et créent des problèmes environnementaux (Lal et Takau, 2006).

Les déchets solides contribuent pour près de 5% des émissions totales de gaz à effet de serre, généralement connues comme responsable du changement climatique (Bogner et al., 2007). La pauvreté et le manque de source alternative de revenus poussent très souvent, les populations défavorisées à fouiller dans les décharges (Wapner, 2002). Au Kenya et en Inde, un examen médical d'enfants vivant à proximité de décharges a montré que 50% avaient des infections respiratoires et intestinales (UNEP, 2007 ; Hunt, 1996).

Face à ces problèmes récurrents, plusieurs actions ont été entreprises dans la gestion et le traitement des déchets. Depuis l'indépendance du Burkina Faso (5 Août 1960), différents modes de gestion des déchets ont été mis en place dans la ville de Ouagadougou mais ils ont toujours fait preuve d'une efficacité limitée en raison du peu d'importance que les autorités accordaient à ce secteur, du manque de ressources humaines et financières, des mauvaises pratiques d'hygiène des habitants et du manque d'information. L'augmentation rapide de la production des déchets (selon Hoornweg et Perinaz, 2012, la production de déchets serait multipliée par cinq en 2025, passant de 1 300 tonnes/jour de nos jours à 5200 tonnes /jour) due à une forte démographie, la modernisation de la société burkinabé et surtout l'urbanisation

galopante de la ville ont rendu urgente une organisation plus efficace de la gestion des déchets solides.

Au Burkina Faso, plusieurs études ont essayé de quantifier et de caractériser les ordures ménagères : CREPA, 1993; Diop, 1993, Sandec, 1996; Tezanou et al., 2003. Toutefois, ces auteurs n'ont pas abordé la gestion de la pré-collecte. Des informations sur l'organisation et sur la gestion du secteur des déchets paraissent nécessaires pour la consolidation des acquis et le développement du secteur. La présente étude analyse l'organisation de la pré-collecte des déchets solides. Elle caractérise aussi la population bénéficiaire et celle qui pré-collecte et fait des recommandations pour une meilleure implication de tous les acteurs. Après avoir décrit la zone d'étude (section 1), nous décrivons la méthode de travail. La section 2 présente les résultats organisés en 3 parties: La gestion de la pré- collecte des déchets, les ménages et les conditions socio-économiques des femmes pré- collectrices. Le document termine sur des recommandations de politiques publiques.

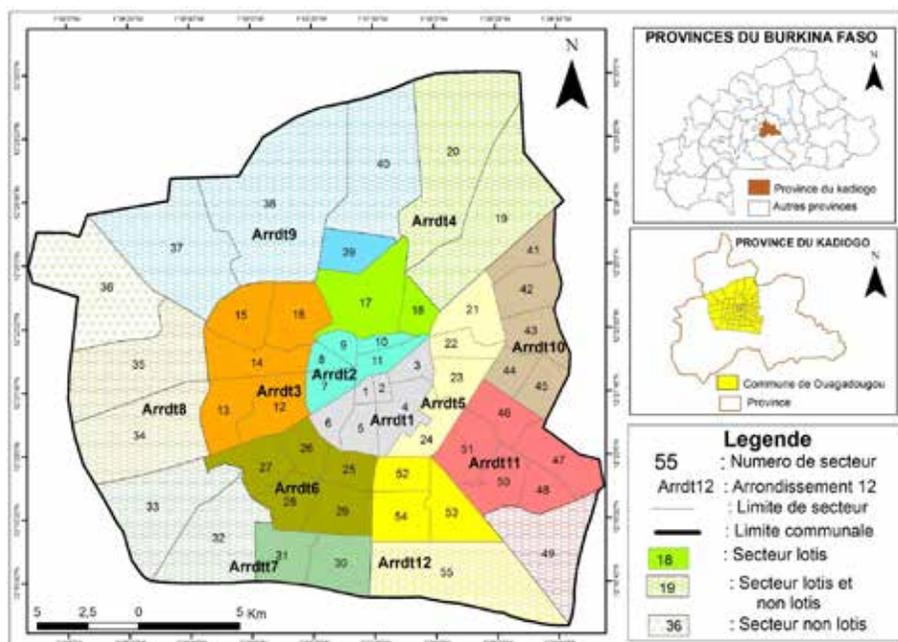
## **I. Zone d'étude et méthode**

### **I.1. Zone d'étude**

La ville de Ouagadougou est le chef-lieu de la province du Kadiogo. Depuis 2009, la ville compte 12 arrondissements avec 55 secteurs (carte), organisés en habitat en zone non lotie et lotie. En zone non lotie l'habitat présente des bâtiments avec des toits essentiellement en tôles sans plafond, ce qui est peu favorable à la santé surtout par l'absence d'eau courante et d'électricité. Les murs sont essentiellement en banco, témoins surtout de la prudence qu'observent les populations en attendant le lotissement. Dans cette zone, on note une installation anarchique sans voies spécifiques d'accès et une absence d'eau courante et d'électricité.

Les bâtiments en zone lotie sont couverts de tôles avec parfois un plafond, sinon le toit est en béton, améliorant ainsi les conditions d'habitations. Toutefois, on rencontre encore des murs en banco qui contrastent avec les murs en béton, témoins d'une cohabitation des populations à revenu inégal. Les habitations des zones non loties se distinguent aussi de celles des zones loties, par la présence de services d'hygiène et d'assainissement comme la collecte des déchets ménagers. Ouagadougou est une ville à expansion rapide. Estimée aujourd'hui à 2 200 000 habitants, la population de Ouagadougou, pourrait atteindre 3 millions en 2020 et près de 6 millions en 2030 soit trois fois plus que la population actuelle (INSD, 2006). Cette croissance rapide de la population urbaine constitue un grand défi pour le secteur des déchets.

## Carte de la commune de Ouagadougou avec les zones non loties et loties.



Source : IGB et Cadastre, 2015.

### 1.2. Méthode de collecte et d'analyse des données

Les données que nous utilisons sont secondaires et primaires. Les données secondaires proviennent de la revue de la littérature et des entretiens avec des experts. Les données primaires sont issues d'enquêtes auprès de 82 individus (pré-collectrices, ménages bénéficiaires et associations de pré-collecte). Les enquêtes se sont déroulées de Mars à Avril 2015. Les données collectées ont été saisies et analysées grâce aux logiciels EXCEL et SPSS. L'analyse est généralement descriptive avec des moyennes, des fréquences et souvent des écarts types.

## 2. Résultats et discussions

### 2.1. Organisation de la pré-collecte des déchets et contraintes de l'activité

Selon les associations enquêtées, les attributaires de la pré-collecte des ordures peuvent être des entreprises individuelles, des groupements d'entreprises, ou des Groupements d'Intérêt Economique (GIE). Les GIE regroupent des entreprises et des associations. Les associations ne peuvent pas être attributaires d'un lot de pré-collecte sans être membres d'un GIE.

La pré-collecte des ordures, premier maillon de la chaîne de la gestion des déchets est une activité physique qui se pratique avec des moyens peu modernes, voire dérisoires. Le matériel utilisé est modeste et reflète fidèlement les moyens limités des pré-collectrices. Pour pré-collecter, les femmes s'organisent par groupe de deux. Chaque équipe est responsable d'une zone d'intervention. Le ramassage des ordures dans les ménages se fait de porte en porte. Le matériel de travail est constitué de charrettes aménagées à traction asine, d'ânes, d'un vieux sac servant à collecter les déchets. Les femmes ont souvent quelques moyens de protection comme un cache-nez, une blouse de travail, des gants et des bottes qu'elles utilisent rarement. Avec un plan de ramassage, elles pré-collectent les déchets ménagers selon un calendrier. Le nombre de passages hebdomadaire est inférieur ou égal à 2. Ces déchets seront ensuite vidés dans le bac du centre de collecte le plus proche.

Le ménage bénéficiaire doit payer en moyenne une redevance de 750 FCFA en fonction de son lieu de résidence. Des animatrices engagées par des associations sont chargées de collecter les redevances. Ces fonds collectés constituent les principales ressources principales servant à payer les pré-collectrices et à assurer les autres charges (alimentation et soins des ânes, entretien et renouvellement du matériel, etc.). Des animatrices sensibilisent aussi la population sur la gestion des déchets, recherchent de nouveaux clients pour l'association. On pourrait penser que les associations se substituent aux mairies dans la collecte des taxes.

En somme, l'organisation est peu formelle et rencontre de nombreuses contraintes. Toutes les femmes enquêtées n'utilisent pas de bottes. Selon les femmes enquêtées les bottes, très souvent lourdes, ne seraient pas pratiques pour la marche. Toutefois, elles reconnaissent que celles-ci protègent leurs pieds des blessures, des substances toxiques que pourraient contenir les déchets et les évitent de patauger dans la boue pendant l'hivernage. Des discussions régulières avec ces femmes pour mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes amélioreraient la chaîne de la gestion des déchets.

Bien que les ânes constituent le principal moyen de transport des déchets ménagers vers les centres de collecte, ces animaux sont peu régulièrement suivis par des vétérinaires et sont très souvent exposés à des maladies. Un suivi régulier des animaux de trait auprès des vétérinaires améliorerait leur santé et leur rendrait plus efficaces. On pourrait aussi penser à d'autres moyens de transports et de collecte plus rapides et plus efficaces. Le nombre très limité de centres de collecte rend difficile l'activité et pourrait limiter son expansion. Les femmes enquêtées parcourent souvent plus de 3 km pour décharger les ordures, ce qui occasionne une perte énorme de temps. Par exemple l'arrondissement de Sig-Noghin dispose seulement de 5 centres pour une superficie d'environ 36 km<sup>2</sup> et avec une population de près de 185 000 habitants. Soit un centre pour plus de 7 km<sup>2</sup> et pour 37 000 habitants.

Le nombre de centres étant très limité, les femmes doivent très souvent trouver des alternatives lorsque ces centres se remplissent ou sont encore utilisés pour des

cultures. En effet, certains centres, servant temporairement de décharges sont en réalité des zones cultivables et très souvent occupées par des cultures en hivernage. Selon les femmes enquêtées, les programmes de collecte sont énormément modifiés en hivernage ou encore les déchets pré-collectés sont abandonnés dans des réserves en dehors des zones loties, qui souvent sont aussi des parcelles cultivables. Des conflits existent très souvent dans l'utilisation des terres entre pré-collectrices et cultivateurs. Selon les femmes enquêtées, pour les empêcher d'arriver dans leurs champs, certains cultivateurs, y creusent des trous et des sillons. Ce qui limite le passage de leurs charrettes et rend l'activité très pénible.

## **2.2. Relations ménages bénéficiaires et pré-collectrices**

50% des ménages bénéficiaires pensent que la pré-collecte des déchets n'est pas une activité valorisante. Toutefois ces ménages reconnaissent que les femmes qui pré-collectent les déchets sont « courageuses » et « battantes ». Les ménages enquêtés n'ont pas de contrat écrit avec les services de pré-collecte. Les contrats sont verbaux. Ce qui explique le caractère peu formel du secteur. Les ménages paient en moyenne 750 FCFA suivant leur lieu de résidence.

Les ménages dans les « quartiers aisés » paient en moyenne 1000 FCFA contre 500 FCFA pour ceux habitant les « quartiers populaires ». 73% pensent que le prix est acceptable et 99% sont satisfaits par rapport au ratio prix/qualité du service rendu. Toutefois, 25% des ménages enquêtés ont des difficultés pour régler leur facture. Certains ménages enquêtés refusent de s'abonner aux services de collecte des déchets. Bien qu'ayant souvent des ressources financières nécessaires, ces ménages ne sont pas prêts à payer une redevance pour enlever leurs ordures. Pourquoi payer pour se faire débarrasser de déchets? Ce qui pourrait expliquer l'inefficacité des mairies dans la collecte des taxes pour investir dans la pré-collecte des ordures. Ces résultats sont aussi observés dans plusieurs pays africains (Madou, 2014 ; UNEP, 2008).

## **2.3. Les Conditions socio-économiques des femmes pré-collectrices**

La pré-collecte des déchets semble être une activité féminine. La population enquêtée est de sexe féminin, pas scolarisée, peu alphabétisée et peu formée. Les femmes pré-collectrices sont moins jeunes avec en moyenne 47 ans. Ce sont des femmes vulnérables car veuves (52%) ou encore veuves et abandonnées (58%) ayant en charge toutes les dépenses (alimentation, santé, éducation, etc.) de leur famille. 23% des femmes enquêtées soutiennent que le manque d'emploi constitue leur principale motivation dans la collecte des déchets alors que 70% de l'échantillon l'attribue à la pauvreté et à leur volonté d'améliorer leurs conditions de vie. Ces résultats sont corroborés par plusieurs études et rapports (UNEP, 2011 ; UNEP, 2008) affirmant qu'en Afrique, la pré-collecte des ordures est un métier de femmes et d'enfants très pauvres et défavorisés.

Le revenu moyen mensuel des pré-collectrices enquêtées est de 21 370 FCFA, inférieur au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) (32 218FCFA). Toutefois, la pré-collecte des déchets constitue un emploi à source de revenus régulière. Avant de rejoindre le secteur des déchets, les pré-collectrices menaient des activités à revenus incertains. Elles balayaient, ramassaient et vendaient du gravier (55%), étaient femmes de ménage (6%), ou faisaient du petit commerce (39%).

Selon les résultats des enquêtes, le salaire mensuel des pré-collectrices est positivement corrélé à leur ancienneté dans l'activité. Le salaire mensuel est passé de 14 370 FCFA en 2000 à 21 370 FCFA en 2015 soit une augmentation de 49% en 15 ans. Selon les femmes enquêtées, la collecte des déchets leur apprend à travailler en équipe. Les femmes améliorent leur capital social en développant des réseaux de concertation. Les femmes marginalisées comme les veuves et les abandonnées y trouvent l'occasion d'exercer une activité productive. Cela favorise leur inclusion sociale et permet de réduire les inégalités. Plusieurs études au Caire, en Egypte ; Abidjan en Côte d'Ivoire, Cluj-Napoca, en Roumanie ; Lima, au Pérou ; Pune en Inde et enfin Lusaka, en Zambie ont trouvé les mêmes résultats et soutiennent que le recyclage des déchets présente une source de revenus aux populations défavorisées, peu scolarisées et peu formées (UNEP, 2008 ; UNEP, 2011 ; Medina, 2008 ; Scheinberg et al. 2010).

## Conclusion

Cette analyse à partir des données primaires d'experts et secondaires de ménages, de femmes pré-collectrices et d'associations sur la gestion des déchets solides confirme le caractère informel du secteur. Alors que les médias aiment à montrer une ville propre et saine la très grande majorité des ménages utilisent encore d'une manière anarchique des décharges. A quoi bon s'abonner à un service de pré collecte si la ville offre encore d'espace pour des dépôts non contrôlés des ordures ? Pour l'instant, beaucoup de ménages estiment que c'est à la Mairie de s'occuper des déchets et refusent de s'abonner. La présence des tas sauvages facilite le dépôt des ordures, il est plus facile de jeter ses ordures dans un endroit sale.

Un système fonctionnel et efficace de gestion des déchets solides requiert une bonne coopération et l'adhésion des résidents. Il faut par exemple s'assurer que ceux-ci cessent de jeter leurs déchets dans la ville, qu'ils se munissent de bacs à ordures et s'acquittent des frais de service auprès des pré-collecteurs.

La collecte des déchets est entièrement libéralisée. Quelques « opérateurs privés » associations et entreprises privées établissent des contacts et des contrats verbaux de collecte avec des ménages urbains. Des difficultés sont rencontrées aux niveaux de la pré-collecte et de l'évacuation des déchets. L'absence d'une organisation d'envergure est frappante malgré les efforts de formation et de sensibilisation des associations de pré-collecte.

L'analyse des données permet une meilleure identification des femmes pré-collectrices, notamment l'importance des femmes vulnérables, veuves et abandonnées qui représentent près de  $\frac{3}{4}$  de la population enquêtée. La pré-collecte des déchets solides contribue probablement à une certaine autonomisation économique de la femme vulnérable en milieu urbain. Ces résultats sont similaires à ceux trouvés en Côte d'Ivoire, au Kenya, en Inde ou encore au Congo (Madou, 2014 ; UNEP, 2008 ; Medina, 2008).

Compte tenu de l'importance de cette activité dans l'urbanisation et le développement socio-économique, des actions doivent être menées pour faciliter l'activité. Même dans une économie libéralisée l'état garde un grand nombre de possibilités d'intervention efficaces qui puisse stimuler l'activité de la pré-collecte, réduire les externalités négatives, et faciliter en général l'organisation du secteur.

### **Recommandations**

Parmi les multiples actions possibles nous proposons quelques pistes d'interventions :

Sur le plan de l'organisation du secteur, s'il est vain de vouloir se substituer aux associations et aux entreprises, les décideurs nationaux et locaux devraient mettre en œuvre des politiques favorables à la promotion de la pré-collecte. Les associations et entreprises de pré-collecte ont besoin d'un appui technique pour accroître leur efficacité dans un domaine où les débutants dominent. Les mairies devraient s'impliquer pour le renforcement des capacités des acteurs et pour une meilleure mobilisation des ressources. Des prélèvements de taxes pourraient assurer plus efficacement l'enlèvement des ordures.

Les matériels de pré-collecte peuvent être améliorés. On pourrait modifier la charrette en y intégrant une petite bâche qui protégerait les pré-collectrices du soleil et de la pluie. En plus, des imperméables pourraient les protéger de la pluie pendant l'hivernage.

Des risques sanitaires sont trop élevés dans la pré-collecte des déchets ménagers. Il est donc important que les pré-collectrices se fassent former en matière d'hygiène pour mieux assurer le service. Les projets qui consistent à faire payer aux acteurs les conseils en gestion des ordures sont certainement plus efficaces dans ce secteur.

Compte tenu de la rapide croissance démographique, de nouvelles décharges contrôlées, appelées encore centres de collecte devraient être construites et des filières de valorisation des déchets créées. Les activités de valorisation doivent pouvoir être rentables grâce à une bonne intégration entre les filières de récupération, les recycleurs et surtout les acheteurs.

L'organisation régulière des journées portes-ouvertes pourrait permettre au public de mieux connaître le secteur. En outre, il serait bien pour le privé et les associations d'intégrer le marketing. Ils pourraient mieux former les pré-collectrices ou encore

leur proposer une alphabétisation pour améliorer le service car certains ménages leur reprochent d'être ni « courtoises » ni « accueillantes ».

L'incivisme est grandissant et le changement de comportement désiré n'est pas effectif. Les actions menées par les animatrices devraient être renforcées par des agents de la mairie, du ministère de l'environnement à travers de grandes campagnes de sensibilisation largement médiatisées.

Afin d'éviter les malentendus, les animatrices doivent bien communiquer avec les ménages. Un contrat bien rédigé devrait situer clairement les tâches et les responsabilités. Cela permettra à chaque partie d'identifier ses devoirs et ses responsabilités afin d'éviter les querelles qui surviennent lors de la pré-collecte. Un dispositif pour sanctionner les ménages qui ne respecteraient pas le contrat devrait être mis en place. On pourrait également penser à imposer un abonnement aux ménages indécis.

La situation socio-économique des femmes pré-collectrices pourraient être améliorée. Les contrats de travail pourraient être plus formels. Pour un minimum de sécurité sociale les pré-collectrices pourraient être déclarées à la caisse nationale de sécurité sociale.

### **Remerciements.**

Ce travail a été financé par notre allocation de recherche. Nous tenons à remercier l'Université Ouaga II et le Laboratoire d'Analyse Quantitative Appliquées au Développement-Sahel (LAQUAD-S)

## **Bibliographie**

**Bogner, J., Abdelrafie Ahmed M., Diaz C., Faaij A., Gao Q., Hashimoto S., Mareckova K., Pipatti R. and Zhang T., (2007), "Waste Management." In Climate Change Mitigation. Contribution of Working Group III to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change [Metz B., Davidson O.R., Bosch P.R., Dave R., Meyer L.A. (eds)], Cambridge, United Kingdom and New York, NY, USA, Cambridge University Press, Cambridge and New York.**

**Commune de Ouagadougou et Union Européenne, 2009 : Stratégie de réduction des déchets de Ouagadougou : Création d'emplois et de revenus par des actions de collecte, de tri et de valorisation. Juin, 2009.**

**CREPA, 1993. Projet d'Amélioration des Conditions de Vie Urbaine à Ouagadougou Composante gestion des déchets solides municipaux. Rapport de consultation locale.**

**DIOP, O. E. 1993.** Projet d'amélioration des conditions de vie urbaine à Ouagadougou. Gestion des déchets solides municipaux. Rapport de consultation CREA.

**Hoornweg, D., Perinaz B.T. 2012.** What a waste - A Global Review of Solid Waste Management. Urban Development Series: Knowledge Papers. World Bank, 2012.

**Hunt, C. 1996.** Child waste pickers in India: the occupation and its health risks. Environment and Urbanization, Vol. 8, No. 2, October 1996.

INSD (2006), Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH)

**Kempf, V. 2012.** Comment l'Afrique gère-t-elle ses déchets ? L'Afrique des idées.

**Lal, P.; Takau, L. (2006),** Economic costs of waste in Tonga, Apia. Samoa: SPREP, 2006. Disponible à: <http://www.sprep.org>.

**Madou, S. 2014;** Comment gère-t-on les déchets domestiques à Abidjan? L'Afrique des idées.

**Medina, M. 2008.** The informal recycling sector in developing countries: organizing waste pickers to enhance their impact. Note No.44. October 2008.

**SANDEC, 1996.** Valorisation des déchets organiques dans les quartiers populaires des villes africaines.

**Scheinberg, A., Simpson M.H., Gupta, Y., Anschutz, J., Haenen, I., Tasheva, E., Hecke, J., Soos, R., Chaturvedi, B., Garcia-Cortes, S. and Gunsilius, E. 2010.** Economic Aspects of the Informal Sector in Solid Waste Management. Research Report Volume 1, 29 October 2010, Disponible à : <http://www.gtz.de>.

**Tezanou, J., J. Koulidiati, T. Rogaume, F. Jabouille, T. A. Barhe, M. Sougoti, P. Kafando, B. Segda, J. Goudeau, et Joulain, P. 2003.** Caractérisation expérimentale des ordures ménagères des pays en voie de développement (P.E.D.): Cas de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso). Annales de l'Université de Ouagadougou Serie C, Vol.001.

**UNEP, 2011.** Towards a green economy:

**UNEP, 2008.** Green Jobs: Towards Decent Work in a Sustainable, Low-Carbon World, UNEP, Nairobi.

**UNEP, 2007** Environmental Pollution and impacts on public health: Available at: [http://www.unep.org/urban\\_environment](http://www.unep.org/urban_environment).

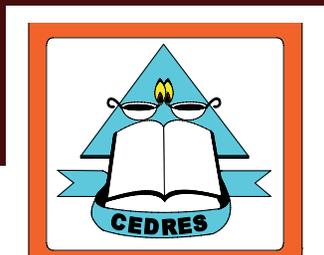
**Wapner, P. (2002).** Ecological Displacement and Transnational Environmental Justice.

Global Dialogue, Vol 4, No. 1, winter, 2002, The Fragile Biosphere.

**WHO, 2007** “Population health and waste management, scientific data and policy options.” Report of WHO workshop, Rome, Italy, 29-30 March 2007. Available at: <http://www.euro.who>.

**World Bank (1999)**. What a Waste? : Solid Waste Management in Asia.” Urban Development Sector Unit, East Asia and Pacific Region. Disponible à: <http://www.Worldbank.org>.





**03 BP 7210 Ouagadougou 03. Burkina Faso**  
**Tél. : (+226) 25 33 16 36 Fax : (+226) 25 31 26 86**  
**Email : [lecourrier@cedres.bf](mailto:lecourrier@cedres.bf) , Site web : [www.cedres.bf](http://www.cedres.bf)**